

D.D. CASI, presque, à peu près; Casi dall, presqu'aveugle; Casi-
marr, presque ou à peu près mort. On voit que c'est le
même mot que le Lat. et le fr. quasi; mais je ne saurois
R. déterminer son origine, à moins qu'il ne vienne de Cozic,
diminutif de Coz ou Cos, qui se dit au même sens, et
avec la préposition A ou L ou he, avec la même signification
de l. C. Sur presque a mis hogos, hogosic, Gosic, peus, &
qasimant, et sur quasi, il a encore répété qasimant; mais
il faut remarquer que ce qasimant ou Casimant est un
Compose de Casi, et de ment, Grandeur, taille, et signifie
presque ou à peu près de la même grandeur ou de la
même taille. Et les autres termes Agos, hogos, hogosic.
Sont également des Composés de Coz ou Cozic et d'une
préposition q. Agos.

CASMANT ou Casiment. q. cideamus Casi.

D.D. CASKED, Casque, Mortier, pl. Caskedon, item Casskenn, pl.
Casskennou. l. C. Le dernier peut bien avoir quelque rapport
à Casskenn; et l'un et l'autre peuvent en avoir à Cass ou
Cace, port et sortir, mais puisque D. P. n'en fait aucune
mention, il est apparent qu'ils croyoit venus de Cassis ou
de Cassida, ce qui n'est pas impossible; il est du moins probable
qu'ils ont la même origine. On donne ici au Casque le nom
de Bonnet-houaru, c'est-à-dire Bonnet de fer.

CASS et Cassoni, haine, Aversion. Le Nouveau dict. porte Rapidité,
casa, haïr; et Caser, haïr. Mais M. Roussel madonne Avis Envoyé, transport,
que l'on prononce Cas, haine, et que Cassoni sonne Cassoni, du q. cideant Cac,
moins en quelques cantons. Le P. Maunois écrit toujours Cass
et Cassoni davies mer cas, odium, avos. hébr. Cac,
ira, quia odium ab ira. cas, odiosus, exosus. Armos. casans.
(Le) Père Maunois écrivoit Cassens de trois syllabes, et l'usage
commun est tel.) Casineb, odium, casau, odisse, odio habere.
je suis presque assuré que Cass est le même que Cac, donc

vient Cacca expliquée ci-devant en son rang: (Gennet. Cass. et Gouhouet. sous des artères. Cass. Agitation. Cassat. hâur. Cass. et Cassoni. haine. Aversion.

R.

Cas ou Cass. Cassoni-haine, iniinitie, Aversion, Animosité, Antipathie, malveillance, Rancune. Cass doit être le primitif, et si on se sert plus ordinairement de son dérivé Cassoni, c'est afin de distinguer Cass, haine, de Cacca, Envoi ou Port, transport, ou plutôt pour empêcher l'équivoque, car il est fort possible que ce soit le même mot, comme D. S. en paraît persuadé. Et si le Transport ou l'importement n'est pas toujours de la haine, il n'en est que trop souvent l'effet et le sâcheux Resultat. c'est peut-être pour la même raison, c'est à dire, afin d'éviter l'équivoque que nous ne disons pas Cacca à l'infini, comme le veut D. S., mais Simplement Cacca ou Cass, lorsqu'il s'agit de Porter, transporter, Envoyer; au lieu que nous disons Cassat, lorsqu'il est question de hâur, abhorre, détester, Cassâus, odieux, haïssable, ou digne de haine. Le S. G. sur haïssable met aussi Cassâus, mais il le met encore sur haineux qu'importe celui-ci soit différent de haïssable: il y joint aussi Cassonius, que je n'ai jamais entendu dire, Et qui courriendroit peut-être mieux pour rendre haineux, qui a ou qui conçoit de la haine, qui ne respire que la haine, que pour exprimer haïssable ou digne de haine. Cette passion insensée n'en devient que plus cruelle, lorsquelle s'allume dans le Coeur de ceux que la nature avoit unis: Elle est implacable: Elle ne connaît point de bornes: Elle ne Respecte aucun lien, et les animaux les plus féroces sont moins furieux que des frères qui se haïssent.

Les autres ennemis n'ont que de courtes haines;
 mais quand de la nature on a brisé les chaînes,
 chez Attale, il n'est rien qui puisse réunir
 ceux que des nœuds si forts n'ont pas su retenir.
 L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère.

CASS ED. Cassette, boîte portative, pl. Cassedou item Caisse.

CASTELL, Château. pl. Kestell. Divers mot de même Castell,

Castellum habent antiquiores. Se Erigere in modum Castelli.

De Savone dicitur pennas erigente dans la Marine bretonne

Kestell-lestre est la hune d'un navire, Châteaux de Navire.

je ne vois pas pourquoi ce pl en parlant d'une Seule hune.

Gwel Kestell, voile de hune. Gwern Kestell, mât de hune si

Les anciens (Antiquiores) que Davies cite ne sont pas

plus anciens que la conquête de la Grande Bretagne

par les Romains, Castell est le Castellum de ceux-ci,

en étant la terminaison latine: Et en cet état c'est le

diminutif de Castrum, qui peut avoir pris naissance

dans les Gaules ou chez les Celtes. Pour ce qui est de

Kestell, quoique véritablement le pl de Castell, il peut

être dérivé de Kest, Ruche d'abeilles. en effet autrefois, la

hune d'un navire étoit nommée en franc, Cage, et en lat.

Corvita: on la aussi nommée Gabie de Cavia pour Cava,

Cage, d'où vient aussi Gabion, grand panier: et tout cela

a quelque rapport à la Ruche qui est comme le château

des abeilles. Voyer Castro ci-dessous, Et Kest en son rang.

R Si pour prouver qu'un mot est Breton, il falloit le justifier

par le témoignage d'auteurs plus anciens que la conquête

de la Grande Bretagne par les Romains, on seroit réduit

à confesser que la langue même n'existoit point alors,

puisque les anciens Bretons n'écrivoient pas, ou écrivoient
 si peu qu'aucun de leurs ouvrages n'est parvenu jusqu'à
 nous, et l'on peut en dire autant des Celtes et de tous
 les peuples Septentrionaux, aussi bien que de plusieurs
 autres peuples dont les langues ne sont cependant pas
 modernes; et quelqu'effort que fasse D.S. pour tirer le Bret.
 du Gr. ou du Lat. il est presque toujours forcé de convenir
 que la pluspart de leurs mots viennent de quelque Racine
 Celtique et par conséquent, ils nous en ont plus empruntés
 qu'ils ne nous en ont prêtés, ce qui n'est pas étonnant,
 puisque les Celtes ont autrefois dominé dans l'Italie
 et dans la Grèce, et que les Grecs et les Romains se
 formèrent de la Réunion de plusieurs peuples dont la
 pluspart étoient d'origine Celtique; et revenant à Castell
 dont cette digression m'avoit éloigné, D.S. tout en voulant
 dé tirer du Lat. Castellum, qu'on prétend être le diminutif de
Castrum, reconnoît que celui-ci peut avoir pris naissance
 dans les Gaules ou chez les Celtes. Il n'y a pas de moins
 d'apparence qu'il vienne du Gr. où les Ethymologistes Lat. se
 plaisent à chercher leurs origines, quoique très-souvent
 inutilement. Les terminaisons en ell sont très-communes
 chez nous, et Castell peut avoir été dit pour Kestell dérivé
 de Kest, et Cela pour distinguer Castell, Chateau, de Kestell
 hunc. Ce qui favorise cette opinion, c'est que le pl. de l'un et
 de l'autre est toujours Kestell, et que le S.G. sur hunc
 met indifféremment Castell et Kestell. Il est toujours suivi
 que Castell a beaucoup d'affinité avec Kest, Ruche, Edifice
 voute qui contient une République d'abeilles, avec tous les
 magasins et les provisions nécessaires pour la subsistance
 des habitants. Comme les Chateaux sont destinés à contenir
 une garnison et des munitions de guerre et de bouche
 nécessaires, afin de protéger les personnes et les propriétés

* Dire Meurorum atque, Castella Brigantum.

des Citoyens des frontières ou des places qui ~~les~~^{avoient} avoient
 quoyqu'en soit Castell est un Château pl. Kestell,
 et Kistellie ou pourroit dire aussi Castellou, puisque le
 Diminutif Castellie fait au pl. Castellou et Kistelligou
 de l.^e C^e ecriit tout cela par un q^e, et met castell, pl. gestell,
 gestelly, gisstilly. Et sur Châtel, petit Château, castellie, pl.
 gestelligou, châtelain, castellan, pl. castellans, châtelaines,
 castellaniach il est évident que les frang^e qui écrivoient
 autrefois Chastel, ne faisoient que jouter une aspiration
 à notre Castell, que nous aspirons nous mêmes après
 l'article, puisque nous disons Ar Castell, le Chastel
 ou le Château, changeant la terminaison en ell, pour la
 mettre en eau, comme ils l'ont fait dans Boesell pour en
 faire boisseau; dans Mantell, pour en faire Manteauius
 L'ont cependant conservée dans quelques dérivés et composés
 comme dans Châtelain, Châtelaine des Gascons et des
 Provençaux, dans leurs patois ont mieux retenu la
 prononciation Gauloise, prisqu'ils disent Castel comme
 les Bretons, Castellan ou Castellane &c; on voit dans
 toute l'Europe quantité de villes et de maisons illustres
 dont les noms sont en partie dérivés ou composés de
 Castell je ne finirois pas si je voulloit les nommer toutes,
 je me contenterai donc de faire mention de quelques
 des villes de Bretagne qui portent ce nom et en parti-
 culier de la Ville de Saint paul de Léon, qu'on appelle
 en breton Castell, ou Castell-Saul, dont je vais parler
 dans l'article suivant, mais ayant de passer à cet
 article, je ferai Remarques encore qu'on donne
 aussi le nom de Castel-carr au corps d'une charrette,
 comme si on disoit le Château de la Charrette. On dit
 Encore que le Royaume de Castille tire son nom d'un ancien
 Château qu'on y avoit bâti pour s'opposer aux courses des Maures.

^{ix} op Castell. Defendimus. &c.
ord. 10. art. 3. hist. p. 197.

174

*ADD
Et
R.*

CASTELL, ou Castell-Saul, ou Castel-Saul, suivant la prononciation des habitants, & en fr. Saint-Paul de Léon, jolie ville de Bretagne avec titre d'Évêché, Capitale du Diocèse de Léon. Suivant D'Argentré, elle est distante de la Mer de six mille pas, ou l'on pose le poteau de Solivac, ainsi nommée par Stolomée, lequel s'appelle de Présent-Roscou, La ville s'appelle Néon, qui étoit le Siège des peuples appellez de Casav-Osissiumi, des Polomé, Osissiumi, de Solin-Sismiu, de Strabo-Piniu, la Ville d'Antonius-Osissimum, et depuis des Bretons Osissimus, des Anciens Legio. Cette ville fut habitée des premiers Rois, comme de Conan, et quelque temps de Grallon, Et Allain le Long, duquel se trouvent quelques Lettres et Chartres, &c.

Le même historien répète, quant à la situation de celle-ci, il n'y a aucun sujet de douter ni en Cesar ni en Stolomée, n'y autres que ce ne soit Antiquum Osissimum et populi Osissimioribus est l'Évêché est le Royal port de Brest &c.

La principale Eglise est de St. Paul, non pas d'Apostol, mais d'un Evêque, l'un des Sept d'Angleterre, qui passèrent en Bretagne, du temps des Saxons. Notilia imperii, y mit des compagnies de Garrison sous le nom de Mauri Osismiaci Lenalis pense qu'au lieu où Cesar met Semovices inter Armoricas, il y doive avoir Lenovices pour ceux de Léon: mais il erre, car le nom de Léon n'étoit du temps de Cesar, et s'appella Legion, comme plusieurs autres, depuis encore Léon, tout ainsi que le Royaume de Legion en Espagne, et une autre en d'isle, ayant été ce lieu de Siège des Osismes, l'étendue duquel diocèse contient quarante-neuf paroisses &c. . . . Tout cet Évêché parle Breton du plus délicat et élégant, entre les maîtres de ces Évêchés duquel ont été évêques plusieurs grandes personnes et religieuses, comme St. Paul, le nom duquel a été

, attribué à la ville, auquel succéda St. Gobain &c.
hist. de Bret. d. 1. p. 59 verso & suiv.

Le St. Grégoire sur Saint-Paul de Léon, ville épiscopale,
autrefois appellée Occismor, Légion, Léon et Léondoul, met
Kastel-Paul qui est de St Paul de Léon Kastellad, pl. Kastellis et
Renvoie à Léon et à Romain, où il s'étend davantage.

Légion Romaine, sorte de Régiment dont l'armée des
anciens Romains étoit composée. Leon, pl. Leonnarus (on
écrivoit, dit-il, Sheonn, pl. Sheonaru) des Lieux ou étoient
en quartier ces légions au temps des Guerres des Gaules,
est venu Selon les historiens, le nom de Léon en plusieurs
païs: 1^o. De Léon Capitale de l'ancien Roiâume de Néon,
en Espagne 2^o. de La Ville de Kier-Léon, ou Kær Léon, en la
Grande-Bretagne, interprétée par Humfred Shuyd du païs
de Wal, ou de Galles: Civitas Legionum Romanarum 3^o. de
Léon en Bretagne Armorique dont la Capitale qui étoit
Occismor, id est, Cismarc, déçà la mer, aujourd'hui St.
Paul de Léon, Kastell-Paul, château donné par Guylus,
Consul de Léon, à Paul Aurélien, premier Evêque, s'appelloit
aussi Légion, Léon et Léondoul (Léon-doul, id est,
probablement Legio Pullii, Légion commandée par un
tribun, ou Consul nommé Pullius, nom commun chez les
Romains). De Léon, Légion le D, nature, vient Leonard,
Léonnois, pl. Leonnardus.

Morery sur Léon, St Paul de Léon ou Léondoul en
Bretagne, ville avec l'île d'Îvêché, suffragant de Tours,
est nommée par les Latins, Leonia, Leonum, ou Civitas
osismiorum. César fait mention des Osismiens dans
ses Commentaires. Leur Ville Capitale étoit Vorganium,
Selon Ptolomée, qui est sans doute la Yorgium, dans
l'itinéraire Romain, et Osismiu dans la Notice de
l'Empire. aujourd'hui cette place est encore nommée.

176 Dans Bertrand D'Argentre Corqueoudet, cest à-dire,
 cité ancienne on dit qu'après avoir été ruinée, il y a
 longtemps, de son ancien Diocèse, il s'en est formé trois,
 S. Paul de Léon, S. Brieu ^{et Preguier} la ville de Léon sur la Mer,
 entre Morlaix et Preguier, est capitale du petit pays,
 dit Le Leonnois qui a eu des princes particuliers, jusqu'à
 environ l'an 1254, que Jean I^e, Duc de Bretagne
 acheta cette Principauté de Plus ancien Evêque de Léon,
 est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, et qui mourut
 d'an 600. S. Golven lui succéda. L'Evêque est le seigneur de
 la ville, et prend le titre de Comte. Le Chapitre est
 composé d'un Chantre, de deux Archidiacres, d'un
 Trésorier, de seize Chanoines, de Sept prébendes dits
 Vicaires, &c. La ville de Léon est assez agréable.
 quelques Ducs de Bretagne y ont fait leur Séjour.
 Etienne Bauni a publié des ordonnances Synodales
 que René de Rieux, Evêque de Léon, y fit l'an 1629 et
 1630. Morey dit avoir tiré tout cela de D'Argentre, hist.
 de Bret. Du Chêne, Antiq. des villes de fr. Claude Robert
 et Sainte-Marthe, Gall. Christ.

M. Deric, Chanoine de Dol, auteur d'une histoire Ecclésiastique de Bret. tom. I^e. p. 71. observe que ceux qui habituaient ce
 qu'on appelle le Diocèse de Léon étoient subordonnés aux
 Osismii et que, lorsque dans la Vie de S. Gildas, on lit que S.
 Pol fut Evêque des Osismii, on doit en conclure Seullement
 que sa juridiction s'étendoit sur une partie de ce peuple,
 puisque nous le retrouvons également dans le Diocèse de
 Quimper.

"La ville de Léon doit sa fondation à la même cause que
 celle de Quimper. L'une et l'autre se rapportent aux Romains.

„Léon fut d'abord le séjour d'une légion à qui on attribua un „Sagus, ou district. Ce Sagus appelle Leonensis, et mieux „Regionensis, du nom des troupes qui l'habiterent, étoit peu „de chose dans son principe. Hildebert: en fit présent à „S. Paul Aurelien: il y ajouta en même tems celui des Agnotes, &c.

*Le Citoyen Cambri, dans Son Voyage du Finistère,
parle aussi de St pol de Léon.*

„L'aspect de Saint-pol (dit-il) est riant: cette jolie ville „est située sur une colline et sur les Rives de la mer.... „Casar la nomme cité des occismiens; nos légendaires „occismor: elle s'appella, dit-on, Regionensis Sagus, sous „les Romains, d'où s'est formé le nom de Léon.... „Peut pour être le nom de St Pol de Léon.... il seroit très „aisé d'y conduire (à St Pol) les eaux de la Mer par „un Canal qui traverseroit des prairies très basses, „sur d'Etende d'une portée et demie de fusille....

j'ai voulu rapporter les propres termes de ces différents auteurs, afin qu'on puisse mieux sentir en quoi ils s'accordent et en quoi ils diffèrent. Rien de plus embrouillé que notre histoire et notre chronologie pendant les huit ou dix premiers siècles de l'ère chrétienne: je ne flalte point de débrouiller tout cela: je n'ai ni les talents, ni les lumières, ni les ressources des écrivains qui m'ont précédé; le conséquemment je ne saurois triompher des difficultés insurmontables qu'ils ont rencontrées, mais en louant leurs efforts, il est permis de relever leurs erreurs, puisqu'elles époussoient encore les ténèbres qui nous cachent la vérité: quelques-unes de ces erreurs concernent la Ville de St Paul de Léon; quelques autres regardent la personne du St. Evêque dont elle porte le nom;

ainsi pour mettre plus d'ordre dans ces réflexions, je
commencerais d'abord par celles qui se rapportent à la Ville,
je parlerai ensuite de celles qui se rapportent au Saint.

Si quaque d'Argentré, le P. G., Moréry et Cambri-Semblent,
s'accorderent pour lui donner le nom d'osissimum, osissimor,
occismor, ou Civitas osisiorum, je suis persuadé qu'il n'y
eut jamais de ville de ce nom, et que cette quia nomme
aujourd'hui St. Sauv d'Aleçon n'existoit pas encore du temps
de César, qui parle à la vérité des osismicht, mais sans
faire mention de leur ville. Le seul titre qu'on allegue
pour justifier ce nom est la Charte d'Alain le Long,
datée du 10 mai 689 que d'Argentré a insérée au
livre premier de son histoire de Bretagne, page 110,
Et d'habiles critiques ont contesté l'autenticité de
cette pièce. On ne voit d'ailleurs ni actes des Saints
ni autres monuments anciens qui parlent d'occismor.
je me rangerai donc plus volontiers à l'opinion de M.
Deric, qui dit que la Ville de Séon doit sa fondation à la
même cause que celle de quimper, c'est-à-dire aux légions
Romaines qui campèrent dans ces quartiers. Au reste
je ne dirai pas comme cet auteur que les anciens
habitants de ce pays étoient subordonnés aux osismiens,
mais je conviendrai qu'ils faisoient partie de ce peuple.
D'Argentré n'est pas plus exact dans la position de
La ville de Séon qu'il place à six mille pas de la
mer, où d'on pose, dit-il, le Port de Soliocan, lequel
s'appelle à présent Roscou, qu'il nomme un peu plus
loin le Bourg de Rodeau, mais il y a lieu de croire
qu'il se trompe encore sur ce point et que Soliocan
étoit un endroit tout différent de Roscoff. Il parle
ensuite confusément d'une grande ville, depuis ruinée.

par les Danois, comme le port de Salicoc et Vorganum
 villes de Stolomée. il ne nomme pas cette grande ville,
 peut-être entend-il parler de La Riche ville de Solente,
 dont le S. Albert le Grand fait mention, au surplus il
 n'en détermine pas la position, non plus que celle de
 Vorganum, que M. Deric prétend être Carhaix. d'un
 autre côté D'Argentre, malgré la présentation en faveur
 d'occismor, reconnoît au moins que le nom de Léon
 n'existoit pas encore au temps de César, et repose à
 cette occasion Cenalis qui s'étoit imaginé qu'il falloit
 substituer Lenovices à Lenovices, dont ce conquérant
 avoit parlé dans ses commentaires. Le S. G. Sur Romaine,
 Legion Romaine, raisonne plus juste sur le nom de Léon;
 mais il adopte aussi la thèse de D'Argentre pour le
 nom d'occismor, qu'il fait venir de Cismare, sans songer
 qu'il étoit ridicule de chercher dans le Lat. son ethymologie;
 Si l'étoit vrai que cette ville existoit sous ce nom avant
 la venue des Romains.

Moréry, dans l'article Léon, non-content d'accumuler
 toutes les erreurs échappées à D'Argentre, lui en prête
 encore de nouvelles diamétralement opposées à l'opinion
 de cet historien. Il suppose, par exemple que la ville de
 Léon est encore appellée dans Bertrand d'Argentre
 Corqueudet, c'est-à-dire, Cité ancienne, tandis que ce
 dernier dit positivement que cette ville, ruinée par hastain,
 Roi des Danois, étoit située sur la Rivière de Loquer
 à la Côte de Tréguier. V. Kervaudet. Et cette position n'étoit
 pas difficile à déterminer, puisqu'il en existe encore des
 vestiges. Moréry ajoute encore que la ville de Léon est
 sur la mer entre Morlaix et Tréguier, entre Morlaix et
 Tréguier. Cette position est d'autant plus mal indiquée que

180.

La Côte de Léon est à l'opposite de celle de Tréguier,
Et que c'est la rivière de Morlaix qui sépare ces deux
Diocèses.

Le Citoyen Cambri dit que ce port de Léon est situé
Sur une Colline et Sur les rives de la mer, mais
cette ville est distante du rivage d'environ une demie
lieue. César la nomme, dit-il, Cité des Osismiens;
Nos Légendaires occisnos. Rien ne prouve que cette ville
existât du temps de César qui n'en dit pas un mot. Il
se contente de parler en passant des habitants de cette
côte, auxquels il donne en général le nom d'osismii, sans
determiner quelle étoit leur ville Capitale, si tant est
qu'ils en eussent une. Les différentes Tribus des Gaules,
ainsi que celles de la Grande Bretagne existoient avant
qu'on eut songé à bâti des villes; aussi César nomme
presque toujours des peuples et rarement des villes.
Le peu de mots qu'il dit des osismiens laisse entrevoir
qu'ils étoient assez considérables, et que bien loin d'être
contents dans une ville, ils occupoient une portion
importante des Côtes de l'Armorique de nom d'occisnos
n'a que la terminaison Bretonne. Si on s'arrête aux
Ethymologies qu'on nous en a données jusqu'à présent;
mais si on avoit dit Audis-mos, ce nom avroit pu
convenir non pas à la ville, mais au peuple, qui
habitait toute la côte, puisqu'il signifie Riverains de
la mer. Et c'étoit peut-être là son vrai nom, mal-
entendu par les Romains qui le désignèrent encor
en disant osismii, pour lui donner une terminaison
lat. Le nom de Léon vient probablement de Legion,

ainsi que tous les auteurs en conviennent, par la raison
 qu'une légion romaine a pu faire quelque séjour dans
 ces quartiers, mais alors ce n'étoit tout au plus qu'un
 village, comme l'indique la qualification de Sagus. La
 haute antiquité de la ville de Léon ne remonte donc
 pas au temps de César, mais on peut en dire autant
 de la plupart des villes de France et de tout le Nord
 de l'Europe. Le Citoyen Cambri, continuant son voyage,
 dit que Senpoul est le port de St. Pol de Léon. Senpoul
 est un village composé d'un amas de maisons presque
 toutes ruinées. Il est adjacent à une mauvaise Rade,
 qu'on appelle du même nom, Rade de Senpoul. Et ce
 nom formé de Sen, bout, extrémité et de Poul, fosse,
 étang, mare, Abyssme, Lac, signifie par conséquent
 Bout du Lac. Notre voyageur prétend qu'il seroit
 très-aisé de conduire les eaux de la mer à St. Pol,
 au moyen d'un canal qui traverseroit des prairies
 très basses sur l'étendue d'une portée et demie de
 furlans mais, quoiqu'il en dise, ce ne seroit pas une
 entreprise aussi aisée qu'il le suppose que de
 conduire les eaux de la mer à cette jolie ville,
 que l'auteur lui-même dit être située sur une
 colline, et qui est réellement fort élevée au-dessus
 du niveau de la mer, dont elle est éloignée d'environ
 une demi-lieue, comme je l'ai déjà observé; et je
 pense que les avantages que cette commune retireroit
 de la construction d'un tel canal ne compenseroient
 jamais les frais énormes qu'il faudroit faire; ensorta

que le résultat d'une tentative mal combinée n'aboutirait
peut-être qu'à gâter quelques prairies d'un bon rapport. Le
hugues País de Léon a fourni des jurisconsultes célèbres tels
de Keroulay que Hervé Boëhic, Eginard Baron Et Duaren à
l'entrée de la Ville de Léon, quand on arrive du
Côté de Morlaix se voit le Cimetière de St. Pierre.
Les édifices les plus remarquables sont l'Eglise
Cathédrale et ses deux tours assez massives et
d'une structure gothique. La Tour de la Chapelle de
Creizker est beaucoup plus haute et d'une architecture
plus hardie. Le nom de Creizker signifie milieu
de la ville, ce qui indique qu'on avoit eu le projet
de l'aggrandir, car elle ne se trouve pas réellement au
milieu. Cette chapelle servoit d'Eglise au Séminaire
qui en était tout proche, et non loin de l'autre bout.
Se voit le Beau Collège qu'avoit fait Bâtir M.
de la Marche, dernier Evêque de Léon. cet édifice
a servi depuis d'hospice militaire et de Caserne.

Si nos auteurs diffèrent d'opinion sur l'origine et
l'antiquité de cette ville, ils ne s'accordent pas mieux
sur l'époque de l'Erection de son Evêché, ni sur le
temps de l'Épiscopat de St. Paul qui en étoit le patron.
Et comment pourroient-ils s'accorder entre eux, puisqu'ils
ne s'accordent pas avec eux-mêmes, comme je le ferai
sous bientôt d'Argentan, à l'arr. de son histoire de Bret.
p. II. verso. avance positivement que Conan Meriadec, 1^{er}
Roi des Bretons, Erigea six Evêchés en Bretagne, savoir,
Rennes, Nantes, Aleth (ou St. Malo), Vannes, Cornouaille,
dont le Siège s'appella Corisopitum, et en la Ville

D'osissimus, puis des anciens osissimes, depuis appellée Léon. Les autres Sieges Episcopaux de Dol, S. Brieuc et Lantreguer sont, dis-il, d'un temps postérieur. Il observe à la page suivante que Conan bâtit et fortifia plusieurs places, et entre autres le Château appelle de son nom Castel-mériadec, dont les ruines se voient au quartier de Ploecelin, près Léon. Il a voulu dire au quartier de Ploecolin, que les gens du pays prononcent Plougoulm. quelques lignes plus bas il ajoute que Conan mourut l'an 588. et qu'il fut enseveli dans l'Eglise de Léon laquelle il fonda en effet il dit fol. 59 verso que ce Souverain avoit habité la même villa, ainsi que quelques de ses successeurs. Il dit encore ailleurs (fol. 62) que l'Evêché de Léon fut érigé par avant la venue de S. Paul, qui n'y passa, dit-il, ainsi que S. Samson est à Brieuc que vers l'an 565.

Morey, sur l'article Léon, déjà cité, dit que le plus ancien Evêque de Léon, est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, et qui mourut l'an 600; que S. Glycer lui succéda. Le même Morey, sur l'article Paul entre dans un plus grand détail et le fait mourir plutôt voici ce qu'il en dit.

Saint Paul, premier Evêque de S. Pol de Léon en Bretagne dans le Sixième siècle, étoit du pays de Galles, et fut disciple de l'abbé Hildut, et compagnon de S. Gildas le Sage. Il passa en Armorique vers l'an 522 après y avoir demeuré quelque temps dans la solitude, il alla prêcher l'Évangile aux Osismiens, et le Seigneur du pays demanda au Roi Childebert qu'il fut sacré.

Évêque de S. Pol Léon. Le Roi le permit, et Paul fit quelque temps les fonctions épiscopales. Il s'en déchargea bientôt; mais deux de ses disciples qui avoit mis en sa place, étant morts successivement, il fut obligé de reprendre le soin de son Église, qu'il gouverna pendant dix ans, après lesquels il s'en démit en 566, et se retira dans son monastère de l'île de Bas, où il mourut le 12 de mars 579. Il est aisé de voir que Morey a varié dans ces deux articles.

M. Fabbe
Galler.

L'auteur anonyme de la Dissertation historique que M. Desfontaines a jointe à son hist. des Ducs de Bret. Dissertation qui est d'ailleurs remplie de recherches profondes et de découvertes intéressantes, a également varié au sujet de St. Paul Aurelien, puisqu'à la page 71 du 2 Tom. de cette dissertation, qui est le C. de l'histoire, il dit que St. Paul vécut sous le Règne de Childebert, qui n'érigea l'évêché de Léon en sa faveur qu'après l'an 550. et à la page 97 il dit que St. Paul de Léon fut fait évêque, non du temps de Judual, c'est-à-dire après l'an 550, mais pendant l'interregne ou l'anarchie qu'il y eut en Bret. depuis l'an 509 jusqu'en 513. Et à la page 170 ce suis il le fait contemporain, parent et même cousin d'Alain I^{er} qui est le même que Judual, fils d'une Dame originaire de cette partie de la Grande Bretagne, qui avoit donné le jour à St. Paul, né comme elle de parents fort distingués. à la p. 192 il observe que Judual se trouva présent à l'élection de Cetumerinus, sur lequel St. Paul se déchargea du soin de son diocèse.

D. Robineau, auteur des vies des Saints de Bretagne, n'a pas pag. 63. Suivantes. eu garde d'oublier St. Paul; mais comme il n'entre point dans mon plan de transcrire la vie de St. Paul, je me contenterai de rapporter ici le préambule, et quelques

passages tirés de cet auteur, qui cite Bollandus pour Garant, mais qui ne laisse pas de hazarder aussi quelques conjectures de son cru. Voici comme il débute.

Paul prit naissance dans la Bretagne insulaire, d'un pere nommé Sophius, et le surnom d'Aurélien qu'il portoit, donne lieu de croire que leur famille étoit des anciens Bretons sujets des Romains; comme la parenté de Paul avec Arthur, Comte de Léon, fait juger qu'il étoit d'une naissance distinguée. Le Canton de l'île où il naquit s'appelloit Pen-chen, ce qui signifie tête de bœufs; mais on dispute pour savoir si ce Canton étoit de Cornouaille ou de Cambrie, ce qui importe fort peu. Ce qui semble déterminer pour la Cornouaille, c'est que la Sœure de St. Paul, qui s'étoit dédiée au service de Dieu dans une terre apparemment de la Succession paternelle, demeuroit au bord de la mer Britannique, ce qui ne peut convenir à la Cambrie. On n'a point marqué dans l'histoire de la vie de Paul l'année qu'il naquit. Plusieurs raisons persuadent qu'il vint au monde entre l'an 485. et l'an 510. car ayant été ordonné prêtre dans l'île, et ayant, depuis son ordination, demeuré encore quelques années dans son monastère, supérieur de douze Religieux, Prêtres comme lui, et plusieurs autres années avec le Roi Marc; il devoit avoir 40 ou 45 ans lorsqu'il fut fait évêque après quelques années de séjour au pays de Léon, environ l'an 531. et d'ailleurs, s'il étoit mort l'an 573. comme on le trouve dans un ancien manuscrit cité dans Bollandus, on ne peut placer l'année de la naissance plus tard qu'en 490. afin qu'il eut 45 ou 50 ans, lorsqu'il déclara dans une extrême vieillesse, comme il est dit dans ses actes.

D. L'obineau, continuant la vie de St. Paul, parle ensuite de sa vocation, de son éducation sous la discipline de St. Hilbert qui le reçut dans son monastère, où il eut pour compagnons dans ses études Saint-David, Saint-Lambert, St. Gildas et plusieurs autres. Sa retraite dans un désert, de son ordination comme prêtre, des dous autres prêtres qui se mirent sous sa conduite; de ses prédications et de ses travaux apostoliques dans le pays du Roi Marc où il travailla longtemps et où on vouloit le faire évêque; de la sortie de ce pays, de la visite qu'il fit à la Sœur de son départ et de son arrivée à l'île d'Ouessant, de la fondation de l'oratoire de Lampaul, du Repas dont il jouissait dans cette solitude, quand le même Ange qui lui avoit ordonné de quitter le pays du Roi Marc, lui commanda d'aller trouver le Comte du grâc, de la Visite qu'il fit à ce Comte nommé Withus, qui demeurait alors à l'île de Bath et qui le reconnut d'abord, ce qui donne lieu d'inférer que ce Withus, proche parent de St. Paul, étoit né dans l'île (de la grande Bretagne) qu'il avoit connu St. Paul auparavant, et qu'il n'y avoit pas fort longtemps qu'il avoit obtenu cette Coutume de Childebert. L'historien raconte ensuite la merveille du poisson qui apporte la cloche que le Roi Marc avoit refusé à St. Paul, et qui se conserve encore dans le trésor de la Cathédrale; La manière dont il délivra l'île d'un serpent monstrueux qui y faisoit beaucoup de ravage et qu'il précipita dans la mer. D. L'obineau fait à cette occasion une remarque dont ses successeurs ont tiré bon parti: Voici:

C'étoit (dit-il) la coutume des anciens légendaires, de faire ainsi chasser à leurs saints, chacun un épouvantable serpent; et cette coutume a été mise dans la Bretagne armoricaine, qu'en aucun autre pays une critique un peu sévère pourroit opposer à ces admirables exploits une infinité de raisons, ou les expliquer par le secours des allégories et des tropologies. On ne le sera néanmoins pas, et l'on a cru devoir rapporter au moins un exemple ou deux de ces sortes de prodiges, pour ne pas .

Sembler nier le mérite des Saints, ou douter de la puissance infinie de dieu: c'est au lecteur à en faire tel jugement qu'il voudra.

L'auteur rapporte après cela le don que Withus fit à St. Paul de son Palais que ce Saint convertit en monasterez de tout ce que le Comte possedoit dans l'isle, où il bâtit une grande Eglise, et de l'Evangile que ce Seigneur avoit écrit de sa propre main.

Il s'étend ensuite sur le Stratagème dont usa Withus pour le faire Evêque, en l'envoyant avec des Lettres à la cour de Childebert, qui l'investit du bâton pastoral et le fit Sacré malgré ses protestations: ce détail est suivri d'une tirade qui me paroît tout-à-fait indecente, et peu digne de la gravité d'un écrivain tel que D. Robineau.

Ainsi, dit-il, fut ordonné Saint Paul Aurelien, premier Evêque d'Ocismor ou de Leon, par l'autorité d'un Roi de France, à la requête des Bretons, lorsqu'il se crôvit le plus éloigné de la dignité qu'il avoit toujours suie; et une marque indubitable que Childebert fut très-edifié de sa vertu est le don qu'il lui fit des revenus du pays de Leon et du pays d'Ack qui lui appartenioient, dont il dota la nouvelle Eglise, qui seroit assurément bien pauvre, si elle n'avoit point d'autres revenus, que ceux qu'on peut que lui ait donnés. Le
Prétendu Roi Conan Meriadec.

*Yavor aussi
Teren ci-après.*

L'auteur parle ensuite du Retour du S. Evêque dans son Diocèse; de son zèle et de sa force dans l'exercice de son ministère et surtout dans l'extirpation des restes de l'idolatrie que ceux d'entre les anciens Armoricains qui étaient demeurés dans le pays conservoient encore.

D. Lobineau remarque après cela que les forces du s.
Prélat étant usées il se crut obligé de mettre à la place un
de ses disciples nommé joevinus (S. jauouan) qui mourut
au bout d'un an, et qu'il remplace par un autre de ses
élèves, nommé Piernomail qui mourut encore après un
an et un jour de pontificat. Cédant aux instances de son
troupeau, il reprit le gouvernement de son ~~temporel~~ diocèse,
mais convaincu par l'expérience de quelques mois qu'il n'avoit
plus de force pour le travail, il se démit de nouveau, pour
instituer en sa place un autre de ses religieux nommé Celomerin,
qui ordonna évêque en présence de jugnal qui fut témoin en
même temps de la guérison d'un aveugle, auquel le S. vicaire
rendit la vue, ce qui ravit tellement ce Prince qu'il donna aux
une grande étendue de terre qu'on a depuis nommée Letminihy,
c'est à dire le refuge de S. Paul.

Il observe ensuite que S. Paul s'exila dans son monastère
de Bar où il vécut encore plusieurs années dans l'exercice
de sa pénitence et qu'il fut doué du don de prophétie; qu'il
prédit la ruine de son monastère par les normands et
les guerres dont ses peuples seroient affligés; qu'il avoit
prévu que les habitants d'occismor et ceux de l'isle de Bar
se disputeroient après sa mort la possession de sa dépouille
mortelle, qu'il adjugea d'avance aux premiers, disposition qui
eut son effet d'une manière miraculeuse dont on fait le détail;
ensorte qu'il fut enterré dans sa cathédrale, où l'on montre
encore son tombeau.

D. Lobineau ne détermine pas précisément l'époque de la mort
de S. paul; cependant il suppose, d'après un ancien manuscrit, qu'il
est mort en 573, à l'âge de 85 ou 86 ans; que joevin fut ordonné
vers l'an 561, Piernomail en 562, Celomerin en 563, après quoi
le Saint avoit encore vécu dix ans dans son monastère il ne
s'oppose cependant pas à ce qu'on le fasse vivre jusqu'à 585 ou
même jusqu'en 590, pourvu qu'on le fasse démettre plus tard de son
évêché, pour se retirer la dernière fois dans son île de Bar.

M. Deric dans son hist. ecclés. de Bretagne rapporte à peu près les mêmes circonstances de la vie de St. Paul il presume aussi qu'il mourut le 12 de mars 573 mais dans une note inscrite à la page 248 du tom. 3 il remarque que St. Paul avoit été mis dès son enfance sous la discipline des idoles, probablement dès l'âge de 5 ans, et peut-être la première année que ce maître enseigna, c'est-à-dire l'an 485. Soi étoit donc né vers l'an 480 en 573 il avoit 93 ans. Ce n'est que dans le sommaire et à la marge de la p. 67 qu'il fixe l'érection de l'évêché de Leon et l'épiscopat de St. Paul à l'an 512.

Le propre de Leon qui en fait l'office le 12 de mars et celui de la translation au mois d'octobre retrace la vie et les miracles de ce St. Patron du diocèse avec le plus grand détail et à peu près avec les mêmes circonstances rapportées par D. Lobineau, si ce n'est que ce Benoît insinue que le St. Evêque se démit au bout de quelques mois du gouvernement de son diocèse qu'il avoit repris après la mort de Piernomai, au lieu que dans cet office il est dit expressément qu'il en fit encore les fonctions pendant plusieurs années (non paucis annis,) Et qu'on prolonge sa vie jusqu'au Dimanche 12 de Mars 574 où il mourut âgé d'environ 102 ans.

L'étrange diversité qui se remarque dans les dates assignées par ces différents auteurs démontre que chacun d'eux a voulu arranger les faits d'après le système qu'il avoit imaginé ou adopté, et quoique l'Argentière ne soit pas le moins crédule, j'en crois pas qu'on doive rejeter entièrement ce qu'il a dit avec tant de candeur et de naïveté de l'érection de plusieurs évêchés, au moins de six évêches, peu Conan Meriadec tous les auteurs qui ont parlé de cet prince et de ses successeurs conviennent qu'ils étoient chrétiens. La Religion

chrétienne fleurissoit déjà dans l'une et l'autre Bretagne avant le Regne de Conan, ce n'est donc pas merveille que ces Princes aient fondé des églises, Erige des évêchés, fait sacre des évêques et des ministres. Sans lesquels cette divine Religion ne pouvoit se maintenir. On sait avec quelle fermeur les premiers évêques se plaisoient à propager la foi & à établir d'autres collaborateurs dans les pays qui l'avoient embrassée. Il seroit difficile de concevoir comment elle eut pu se conserver sans cela dans des pays aussi étendus. Et si des guerres intestines, des résolutions fréquentes, et l'invasion des barbares ont détruit les monuments & plongé dans l'oubli les noms de nos premiers apôtres, ou du moins détruit les preuves de leurs histoires, ce n'est pas un motif suffisant pour mettre au nombre des fictions des établissements que la nature des choses semble rendre nécessaires. Le fond d'une histoire peut être vrai, quoiqu'entremêlé de quelques erreurs, et qu'elle est celle qui en est exemple, si on en excepte l'Ecriture sainte. Seroit-ce une raison pour rejeter entièrement celles des nations, des héros & des saints, où en seroit notre S. Paul & tant d'autres. L'approche que j'ai fait des divers auteurs qui en ont parlé prouve une grande diversité d'opinions relativement aux époques qu'ils assignent à sa promotion à l'Épiscopat, à sa mort, & à son âge. Cependant comme ils s'accordent tous sur la part que Withur, qui commandoit dans le pays pour Childebert, eut à son élection, il faut qu'il ait été évêque avant l'an 513, puisque ce Comte perdit l'autorité qu'il tenoit de Childebert dès cette même année, ou hœllement. Ses états au reste il n'est pas possible de concilier les différents historiens sur les autres époques et les autres circonstances de sa vie, car s'il fut en 512 à la cour de Childebert, il ne put y rencontrer judicial, comme le dit le propre de l'évêché, puisque ce Prince n'étoit pas encore au monde; Et si l'il y fut que lorsque ce Prince y étoit effectivement, tout ce qu'on dit de Withur ne seroit plus qu'une fable mais comme

Ilz sont tous unanimes sur ce qui concerne le Comte Withus,
L'opinion de ceux qui fixent à l'an 512 la promotion de s.
Paul à l'Episcopat me paroît la plus probable en ce cas il
peut bien avoie eu judicial, non pas lors de la Consecration,
mais lors de celle de Cetomerinus, en faveur duquel il se
démit dans un âge très avancé, et s'il vécut encore dix ans
dans son monastère de l'île de bas et qu'il y mourut en
573 comme le dit l'Ancien Manuscrit de sa vie cité par
Bollandus, il pouvoit être né vers l'an 480 et avoie été
disciple de s. ildeut, eau. Si l'étoit né beaucoup plus tard, il
eût été trop jeune pour être Evêque lorsque le Comte Withus
commandoit dans le pays de Léon, d'autant qu'il étoit prêtre,
qu'il avoit été à la tête d'une Communauté, et qu'il avoit
prêché dans son pays natal avant de venir dans l'Armorique
que de ce que s. Paul portoit de Surnom d'Clarétien, Dom
Lobineau infère qu'il descendoit des anciens Bretons Sujets des
Romainz, ce qui ne signifie rien; ne pourroit-on pas en inférer
plutôt qu'il tenoit de près à la famille d'Aurèle Ambroise,
fils de Constantin et Neveu d'Audren, Roi de la petite Bretagne,
ce qui est d'autant plus vraisemblable qu'on le reconnoit pour
parent des Souverains de ce pays, et de ce même Withus dont
il est tant parlé dans sa vie, et qu'on croit avoir été gendre
de Budic et beaufrère de hoël premier, Roi de ce pays.

D. Lobineau pour ne pas avoir l'air de nier le mérite des saints
ou de douter de la puissance de Dieu a eu la Complaisance de
Rapporter l'histoire du serpent que s. Paul precipita dans la mer,
mais il dira aussi que la Critique pourroit y opposer des raisons ou
l'expliquer par des allegories, et cette si erre d'attente a été adaptée.

par M. Deric à son système allegorique il prétend que le froid de nos climats n'a jamais pu permettre à ces reptiles d'y acquérir assez de force pour chasser les hommes devant eux ou pour les dévorer, et que la mort de ces serpents ne devait être qu'un sentiment moral, c'est à dire, que ce n'étoit autre chose qu'une expression figurée qui signifioit la ruine de l'ivrognerie; cependant sans parler des serpents d'Afrique et de l'île de Malte, qui sont à la vérité

Hist. Ecclesiast. de Bretagne, Tome I. p. 549 Et suivantes. Vie des saints de Lobineau, pag. 67 &c. 68.

192. Des païs chauds, on sait que les deserts de la Sibérie, dont le Climat est au moins aussi froid que celui de la Bretagne sont peuplés de Serpents, qu'on voit dans les mers de Norvège des Serpents monstrueux qu'on appelle Serpents Marins, & celui-là pouvoit être de la même espèce, puisque l'île de Bas est environnée de mer, où bien il pouvoit y être venu d'ailleurs, comme ce Serpent vert d'une grosseur monstrueuse, qui s'étoit glissé furieusement dans un vaisseau de la Compagnie des Indes Angloises qui venoit de Madras, nommée l'Amiral Aplin, qui arriva de Madras en Angleterre au mois de Mars 1803. La fure de ce Serpent répandit la terreur quand on sent que la morture plus dangereuse que celle du Serpent à Sonnettes, faisoit mourir à l'instant, aussi prit-on pour le taer tous les moyens que la prudence pouvoit suggerer et on eut la satisfaction de réussir quoiqu'il en soit à l'égard du Serpent de l'île de Bas, il est toujours certain que des Gent du

Voyer Bas
Et Paris.

En 1196, Philippe Auguste, Roi de France, et Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, se trouvant ensemble, pied d'Avouanne, furent assaillis par un Serpent d'une prodigieuse grosseur, qui sortit du pied de l'arbre sous lequel ils étoient assis, lequel il lanza contre eux avec fureur. Louis de Poitiers, en même-tems, mit l'épée à la main pour le percer, & les deux Monarques demeurèrent vainqueurs du terrible animal. Histoire de France par Poly. Tom. 3. pag. 391.

païs ne prennent pas la chose au sens moral, et comme ils ont reçu cette histoire par tradition, ils montrent encore l'endroit où ce monstre fut précipité et le nomment Soubar Sarpan, c'est-à-dire, le trou du Serpent. Dans le fond, miracle pour miracle, je ne vois pas pourquoi celui-là ferait plus difficile à croire que tout autre, mais une remarque bien simple et que beaucoup d'autres auraient peut-être faite avant moi, c'est qu'autant nos anciens légendaires étoient festives en miracles, autant les modernes s'extoient à qui mieux mieux à les détruire. Les premiers se sont cru entraînés par un esprit d'adoration, les derniers par un esprit de critique, tandis que les uns et les autres n'ont fait que céder à l'imposition de leur siècle. Au surplus je ne conteste pas que St. Paul ne se soit attaché à déraciner les superstitions & l'idolatrie, mais je ne sais où D. Lobineau a été prendre

que les payens contestés dans ce pays par S. Paul étoient d'anciens Américains qui y étoient demeurés et qui y conservoient encore les restes de l'idolatrie. Cette inculpation est fort hasardée et d'autant plus téméraire qu'il est constant que l'Armorique étoit éclairée des Lumières de la foi depuis plus de trois siècles; qu'il y existoit grand nombre d'églises et de monastères; que malgré toutes les résolutions qui avoient déjà lieu, tous les princes qui y avoient régné étoient chrétiens, ce qui donne un juste sujet de croire que leurs sujets l'étoient aussi. Dès le quatrième siècle les pirates du Nord avoient pris l'habitude de venir infester nos côtes, ils avoient été souvent repoussés; souvent ils se rembarqueroient après avoir fait un grand butin et dévasté les villes et les campagnes; mais ce ne fut qu'au commencement du Sixième siècle que les frisons alliés de Clovis ou Soudoïs par lui, parvinrent à y former des établissements: ils envahirent l'Armorique. Les Princes, les Seigneurs, les propriétaires, contraints de céder à la force, allèrent chercher un asile dans la grande Bretagne chez leurs parents, leurs amis, leurs alliés, qui les reçurent d'autant mieux qu'ils s'en servirent utilement pour arrêter les progrès des Saxons. pendant ce temps les frisons payens qui occupoient l'Armorique pouvoient avoir détruit plusieurs églises, pillé des monastères, érigé des idoles, mais les choses changerent bientôt de face: hoc l. v. rentra en 513 avec des troupes bien aguerries, chassa à son tour les frisons, recouvrer l'héritage de ses pères, rétablit

L'ordre partout fut rendu aux Seigneurs et aux propriétaires
 les biens dont ils avoient été dépourvus. Les Eglises
 furent reconstruites ou reparées et les idoles renversées. Il
 est même assez vraisemblable qu'on permit à quelques uns de
 ces frissons qui s'y étoient établis d'y demeurer, à condition
 de se soumettre aux loix du vainqueur, de se faire
 catéchiser et d'embrasser la foi chrétienne. Et voilà
 comme la politique et la Religion se prêterent un
 appui mutuel; voilà probablement quels étoient ceux
 que St. Paul et les Collaborateurs convertirent; voilà les
 Restes d'idolatrie qu'ils détruisirent. Ce concert des deux
 puissances n'a rien qui doive nous étonner; et l'on en sera
 au contraire plus persuadé que jamais, si l'on veut bien
 faire attention que la plus part de ces Béqués qui passerent
 de la Grande-Bretagne dans la petite étoient non-seulement
 parents ou alliés entre eux, mais qu'ils étoient encore
 parents ou alliés des Souverains et des Seigneurs de
 l'Armorique, d'où ils tirroient eux-mêmes leur origine,
 soit du côté des pères, soit du côté des mères, comme
 on peut s'en convaincre par les vies de St. Patrice, de St.
 Gvennolle, de St. Iltud, de St. Samson, de St. Lunaire, de
 St. Tugdual; de St. Pheliane, de St. Briac, de St. Budoc, &c.
 Et ce motif entra sans doute pour quelque chose dans les
 donations qu'on leur fit et dans l'attention qu'on eut à
 les éléver aux grandes places et aux dignités les plus
 éminentes de l'Eglise; car il est certain que les princes
 armoricains de ces temps-là ajoutèrent encore des donations
 considérables à celles que leurs prédecesseurs avoient déjà
 faites à l'Eglise; et l'on ne peut qu'être indigné de

L'impertinence d'un historien, qui, sous prétexte de vantier
 la munificence de Childebert, par l'autorité duquel il
 prétend que St Paul fut ordonné, et à qui il donna, dit-il,
 les revenus du pays de Léon et du pays d'Ak, qui lui
 appartenioient, ose assurer que son église seroit bien
 pauvre. Si elle n'avoit point d'autres revenus que les
 donations du prétendu Roi Conan-Meriadec cette
 incartade est d'autant plus déplacée que quelques lignes
 plus bas il reconnoît que jadual donna dans la suite à
 St Paul une grande étendue de terre qu'on a depuis nommée
 Le Minihy, c'est à dire Le Refuge de St Paul; ce qui me
 donne occasion de relever aussi une autre erreur de
 Moreny qui dit que le Chapitre de Léon est composé
 d'un Chantre, deux Archidiacres, &c. il y avoit trois
 Archidiacres. Et les titres de ces Archidiaconaes étoient
 Léon, Kaminidilli et Ak. Le propre de Léon fait
 mention expresse de cette division qu'il attribue à St.
 Paul. *Dioecesis in diversas provincias (Archidiaconatus
 nempe tres, non nullasque Sarochias) sapienter distributa.*
 On dit que St Paul bâtit une église à l'île de Bas
 et une plus grande dans la ville qui porte aujourd'hui
 ce nom on a déjà vu que les frisons avoient détruit
 plusieurs églises, et je ne doute pas que St Paul n'employât
 tous ses soins à les faire reconstruire; il les fit faire
 peut-être plus belles et plus spacieuses, si l'on veut;
 mais il est vraisemblable qu'il les fit relever sur les
 mêmes emplacements. Du moins pour celle de Léon,
 sans quoi il seroit difficile de concevoir comment le
 tombeau de Conan-Meriadec, qui subsistoit encore de

196.

nos jours, et que nous avons vu, se trouvoit placé au milieu de La Cathédrale.

je Sciais que d. Labincau, qui avoit épousé le Système de Vignier et de quelques auteurs francs, rejettoit comme fabuleuses La Souveraineté des Couan, des Salomons, des Grallons &c. mais je Sciais aussi que d'autres auteurs, et Spécialement Celui de La Dissertation historique déjà citée, ont démontré par des preuves irrecusables que ces Rois et plusieurs autres ont réellement existé et régne dans la Bretagne-armoricque, et ont renversé de fond en comble Le système imaginé par leurs adversaires; cependant je n'ignore pas que plusieurs modernes tiennent encore à ce système, parce qu'il est plus aisé de nier des faits que d'approfondir les histoires où ces faits se trouvent consignés. De là vient que d. Labincau, qui a reproché avec raison, tant de fables et d'anachronismes au s. Albert le Grand, est tombé lui-même dans une foule d'anachronismes, pour faire quadrer Ses époques avec Son Système favori, et qu'il a débité lui-même d'autres fables qui ne valent pas mieux que celles qu'il impute au s. Albert le Grand; c'est ainsi que dans Sa vie des Saints de Bretagne, il recule jusqu'au Sixième Siècle tous ceux qui ont vécu et qui sont morts dans le cinquième; c'est ainsi, et toujours d'après le même Système, qu'il fixe l'établissement des Bretons en Armorique, au temps de Rival, qu'on voudroit faire passer pour un aventurier, chassé de la grande Bretagne par les Saxons; c'est ainsi qu'il veut encore faire honneur à Childebert de certaines donations que s. Conogan céda à s. Guennolle, quoique Childebert ne fut pas encore au monde du temps de ces saints personnages. De là vient encore que malgré le texte précis des actes qu'il cite.

il déposséda les Souverains de l'Armorique de leurs titres
de Rois, et leur enleva encore le mérite des fondations
considérables par lesquelles ils ont enrichi la plupart
des monastères que son ordre possédoit en Bretagne.

nous sortons d'une Révolution qui a passé bouleverser
toute l'Europe; nous avons vu les trônes renversés, les
autels détruits, des classes entières de Citoyens proscribés,
Les propriétés envahies, les loix sans rigueur, le
Désordre et l'Anarchie étendant partout leurs ravages.
je ne pousserai pas plus loin ce tableau hideux, mais
personne n'ignore que pour arrêter ce torrent qui menaçait
de tout engloutir, il ne falloit pas moins qu'un héros
Suscité par la Providence même, Et Napoléon a parlé.
De la même main dont il a relevé le trône des francs,
il a commencé par relever les autels, Rétablir la
Religion, Rappeler ses ministres et leur rendre tous
les biens non-aliénés dont on les avoit dépossédés.
maintenant si, sous prétexte de célébrer tant de bienfaits,
il se trouvoit un prêtre assez lache et assez impudent
pour avancer que l'Eglise de France seroit aujourd'hui
bien pauvre, si elle n'avoit point d'autres Revenus que ceux
que lui ont donné les pretendus Rois ou Empereurs, St.
Louis, Charlemagne et autres, de quel œil ce héros
magnanime recevroit-il un hommage si méprisable?
quelle opinion auroit-il de l'Esprit, du jugement et surtout
de la gratitude d'un si vil adulateur? Voyez Sidonie.

CASTELAUDREN, Châtel-Audren, ville de Bretagne,
Située sur les confins des Evêchés de Ploguer et de S.
Brieuc a été fondée par Audren, quatrième Roi de la
Bretagne-Armorique, Et en a conservé le nom on trouve

198. Dit-on, dans les Ruines de l'ancien Château quelques Bustes d'une pierre noire et fort dure, que l'inscription en Lettres Romaines capitales enseignoit être du Roi Audren fondateur de cette ville c'est ce que le S. Poussaint des S. Luc rapporte dans ses recherches générales de la Bretagne Gauloise, comme le Remarque l'auteur de la Dissertation historique, que j'ai si souvent citée; aussi l'origine de cette ville, qu'on rencontre entre Guingamps et St. Brieuc remonte au 3^e Siècle elle a été depuis le Siège des anciens Comtes de Goëlo & D'Avaugour.

*Ad. J.
Et
R.* CASTEL-LIN. Châteaulin, ville de Bretagne, du diocèse de quimper. Située sur la Rivière d'Aon (qu'on a francisée l'Oun) entre quimper et Landivisiau, avoit autrefois une juridiction ou Barre-royale sous le Ressort du Présidial de quimper. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une sous-préfecture. Elle est encore remarquable par sa grande Pêcherie de Saumons, et par les ardoises fines qu'on en tire.

*Ad. J.
Et
R.* CASTEL-NEWELL. Château neuf il y a deux petites villes de ce nom en Bretagne; l'une est située dans le même diocèse de quimper et l'autre dans celui des S. Malo. on trouve encore en Bretagne quantité de noms propres de lieux, de familles ou de maisons qui sont en partie composés de Castell, en fr. Châtel Et Château.

*Ad. J.
Et
R.* CASTILLES ou Castrilles Groseille à Grappes, qu'on appelle aussi en fr. Castille, dans toute l'étendue de la basse-bretagne. Castillesenn ou Castrillesenn, un seul grain de ce fruit ou un Arbuste de cette espèce. Celui qui est épineux s'appelle en brez Sperzat, un seul grain speradenn, et de même d'un seul Arbuste de l'espèce, mais pour éviter toute équivoque, on dit ordinairement sur Bod Castilles, sur Bod Sperzat, une Pouffe de Castilles, une Pouffe de Groseilles, par où l'on voit que nous distinguons.

par différents noms des arbustes qui sont en effet très-différents, tant par leurs bois et leurs feuillages que par leurs fruits. Le nom Groseille se rend en lat. par Grossularia, mais je ne sais si les anciens auteurs ont jamais employé ce terme. G. Specad.

CASTIZ, et en Cornouaille Casti, Seine, Punition, Châtiment, Correction. Castira, Châtier, Punir de. Daries écrit Costwyo, Rectius Cistwyo, Castigare, Punire. Ni l'un ni l'autre ne sont anciens termes Bretons; mais venus, le premier du lat. Castigo: et le second de Cost, Costage, Costes. Et celui-ci marque la punition par anciennes peccanaires.

R. ici Castiz est adjetif et signifie Maigre, Macer, macra, um, Macilentus, &c., um Castiza, rendre et devenir maigre, Amaigrir, s'Amaigrir, Macere, Macerare, Macescere, Macrescere; cependant le même verbe Castiza se prend aussi au sens de punir, Châtier, Corriger; mais pour substantif on le sert de Chati, peine, Souffrance et on en fait le verbe Chatia, Sciner, Châtier, faire Souffrir, mater, Mortifier, Castiras, qui fait Maigrir, &c. Chatius qui fait Souffrir. il faut que le b. E. ait aussi trouvé Castiz substantif, puisqu'il met sur Châtiment, Castiz, pl. Castizou, et pour ceux de Vennes, Casti, pl. Castieu; mais il se fait en même temps adjetif, puisque sur Chati il met Castiz, et qu'il y joint même les terminaisons en ooh et en a ou an qui marquent le Comparatif et le Superlatif. il met pareillement sur le verbe Châtier, Castiza, participe, Chatie, Castizet.

D. S. prétend que notre Castiza, non plus que le Costwyo de Daries ne sont ni d'un ni d'autre anciens Bretons. je ne sais jusqu'à quel point on doit s'en croire, car à l'égard du Second au moins, je penche à le regarder comme ancien, puisqu'il vient de Cost, que les fr. ont longtemps écrit de même et dont ils avoient fait leur verbe Couster plutôt que

200^e de Constare de même Si les fr. avoient tire leu substantif du Lat. Castigatio, ils auroient dit Castigation, comme ils disent punition, Correction, au lieu qu'ils disent Châtiment qui semble fait de Casti ou Chati et de ment, Grandeur, c'est à dire Grandeur de la peine ou grande peine. Si notre Casti ou Castix est ancien les Latins ont pu en faire Castigare pour Castigare; En tout cas il paroit avoir la même Racine Cass que l'on trouve dans Castus, et quassus de quatere et dans quassatus et quassare qui peut être pour Cassare, comme je l'ai explique sur Cass ou Cass.

~~CASTOR~~, lieu où on porte les choses cassées, on devroit dire ~~Cassorum~~.

C A S T R . Sing. Castrum, Nef. Castr-egen, nef de boeuf; Et Simplement, sur Castrum, un nerf de boeuf. ce mot n'est pas, non plus que le précédent Castix ancien Breton, Si j'en juge bien; mais le Latin Castus un peu altéré. Castr est pour Cast, comme Chartre pour Charta, du Latin Charta, qui s'est conservé en Charte-partie, Charta partita. Davies n'a rien qui approche de ce mot Castr, que quelques-uns, pour abus, disent aussi d'un nerf de taureau, qui est la même chose à un des usages près. Si Castr venoit de Castrum, au sens de Retranchement, d'o vient aussi Castrare, ce qui est assez apparent; ce nom Latin n'auroit premierement marqué qu'un simple retranchement en termes de guerre; et Metari, faire la premiere coupure du retranchement. Ce verbe Metari venuant de Mer, Celtique, qui Signifie Coupe, taille; et ce qui est coupé et taillé, convient encore à Castrum, qui n'est pas proprement un Château ni une Citadelle, mais un lieu retranché pour Camper une armée; et Castellum diminutif, un lieu fortifié pour être gardé par un petit Corps de troupes.

R. Le S. G. Suv Nef de Boeuf, met Cargenn, pl. Cargennou il vouloit dire Calkenn, & ce mot cidevant il dit encore

Castregen, pl. Castregenned; Et puis Castrenn, pl. Castrenned
et Castrennou de pl. Castrennou est plus régulier que Castrenned.
apres l'article on change de C en G et l'on doit Dire As
Gastrenn, l'ur Gastrenn, Et non pas Us Castren, comme D. S.
l'a mis, mais Si l'on trouve assez apparent que Castro vient
de Castrum, d'où vient aussi Castrare, il ne vient donc pas
de Castus; Et Si l'y a quelque apparence que Castro vient
de Castrum, il y en auroit tout autant que C'est Castrum
et Castrare qui viennent de Castro. Le P. G. dit encore Castrat-mad,
male, viril, vigoureux
CASUL, Chasuble, vêtement sacré pour le service de l'autel.
Davies met Casul, Casula, vestis. (il auroit pu ajouter sacra)
Sic Armor. c'est pour Capsula, diminutif de Capsa; ou de
Casu: mais je suis pour le premier.

R. je suis également pour le premier, c'est à dire que
Casul vient de Capsula, diminutif de Capsa, mais ce lui-ci
vient lui-même de Cab, Racine celtique d'où les fr. ont tiré
le nom Cape, Capote &c. H. Cab. au Surplus le mot Casul est
consacré par l'usage, et son pl. est Casullione.

A.D. CATAR, Catarre ou Caterre, fluxion, écoulement ou
débordement d'humeurs. pl. Catarron, Catarrion. Cataree, qui flagme
Et ades Catarres, Catarus qui cause des Catarres ou des Pittite.
R. fluxions, ou qui y est sujet, Catarreyx ou Caterreux.

CATEL, Catavu, Catherine, Nom propre de sainte.
Catellie ou Catavonic, diminutif, petite Catherine.

CATOLIC, Catholique, mot consacré.
CAV, Cau Et Cao, Cave, Vieu souterrain, Cava, Creuser,
faire une Cava: on dit mieux Kevia de Kew ou Keo, Caverne.
Davies met aussi Cau, Caus, Clausus. Sic Armor. (il n'a
pas marqué Cava) Cevadd, Cavitas. Cavo, Cavare. Sic Armor.
hebr. Cava, Cavavit. Cavad, Clangs, opertus. Cavid,

Cavitas, Concavitas, interiuor. Keo dans la suite.

R. Si D. S. avoit été fidèle à ses principes d'orthographe, il auroit
dû écrire Caw, comme Barw, Marw, &c. dont le double W se

prononce comme un o, lorsqu'il est final; Et en Provençal
 comme s'il y avoit ou, lorsqu'il est au milieu; et en Leon
 comme si l ny. avoit quinze iugle & ainsi de Barro, Carras,
 Carras, Marro, qu'on prononce partout Baro, Maro, Caro,
 Cao, on fait Barroec, Carrac, Carradenc, Marrel, qu'on
 prononce en brez. Barrouec, Carrouec, Carradenn, Marrouel,
 Et en Leon, Barrec, Carrac, Carradenc, Marrel, &c. ainsi si
 avoit écrit Carr, et qu'il eut mis ses dérivés de la sorte dans l'ordre
 où ils devoient être, on se seroit apperçu au premier coup d'œil
 de la connexité qui existe naturellement entre cette Racine Cau
 et ses dérivés. Carrat, Carradenc, Carrall, Carrern, Carrat, Carrout, &c.
 Carr, est donc un Creux, une Cave, une Cavité ou Concavité, un Trou,
 un autre, une Caverne, un Souterrain, pl. Carrion diminutif. Carric,
 petite Cave, Cavaeu, pl. Carriongou. Cau est aussi adjectif comme
 le fr. Creux, qui est de même adjectif et substantif. de Carr vient
 le verbe Cava, peu usité et au lieu duquel on dit ordinairement
 Kestia dérivé de Kew, autre pl. de Cau, ce verbe signifie
 Creuser, percev, Trouer, forer. Cependant le l. g. a trouvé aussi
 Catta en usage pour Creuse petit à petit, Caver, puisqu'il en
 donne cette phrase pour exemple: Les gouttes d'eau Carent
 insensiblement la pierre la plus dure. Ar Beradou Dour
 a zeu a beun da Gava ar men ar Challet. cette pensée est
 empruntée d'où que qui l'a souvent employée dans Ses com-
 parisons:

Gutta cayat Lapidem, consumitur annulus usu. &c.
 940. de Sonto. Eleg. 10. l. 4. p. 264.

& quoreus Scopulos ut carat unda Salis

D. de Sonto. Eleg. 15. p.

ut quis caducis

percussu crebro Saxa carentur aquis.

D. de Sonto. Eleg. 7. l. 2. p. 229.

quid magis est durum Saxo, quid mollius unda?

Dura tamen molli Saxa carentur aqua.

idem de arte amand. l. 2. p. 157. &c.

il est visible que de la même Racine Celtique Cau-
viennent le latin *Cavus* & *Cavum*, *Cava*, *Cavitas*, *Cavare*;
Et le fr. *Cave*, *Caveau*, *Cavité*, *Cavier*.

CAVADENN, trouviller q. Cavat ci-après.

CAVAILL, querelle, débat, dispute. Cabal cidevant.

CAVAL, Chameau, Animal ur Caval, un Chameau. Le s. M.
écrit *Caival*, et il a raison: car c'est pour *Camal*, M se
changeant en V gardant un peu le son de M en R. les autres
Dictionnaires portent *Caval*. Davies écrit *Cessyl*, *Caballus*.

Armor. *Caval*. Cf. *Kaballus* et ailleurs il met *Caballus*; i. March,
Cessyl. Et encore *Camelus*, i. *Camel*, *Cavrſarich* lib. *landavensis*.

Sur ces explications je fais trois remarques. 1° que *Cavrſarich*
est pour *Cavr march*, Cheval géant, c'est à dire, lib. *landavensis*
très-grand. 2° que *Liber Landavensis*, il s'ouvent par
Davies, est presque toujours conforme à notre breton. 3° Davies
mettant *Caballus*, Armor. *Caval*, il s'entuit que ce nom *Caval*
ne marque qu'un Cheval d'une haute taille, ce qui me fait
croire que *Caballus*, *Kaballus*, *Caval* et *Chevrol* sont
originièrement le même nom, servant à exprimer un grand
animal, tel qu'un Chameau et un grand Cheval, et que
l'original est l'hébr. *Gamal*, d'où *Caval* pour *Camal* vient
le plus directement. Mais afin de distinguer le Cheval du
Chameau, qui a une bosse sur le Dos, les Latins ont
nommé le Cheval *Equis*, qui est probablement le même
que *Aquus*, parce qu'il a le Dos uni, d'où vient *Aqualis*, égal.
Vossius écrit *Equis* quasi *Aquus*. Plusieurs Etymologistes
ont bien observé cette origine d'*Equis*, mais la raison
qu'ils en donnent n'est pas valable; c'est, disent-ils, que
l'on choisissait les Chevaux égaux pour les charriots.
Ceux qui n'étoient pas de la même taille n'euroient
pas dû être appellés *Equi*, et ce nom, par cette raison,

auroit convenu aux bœufs. il est remarquable que les trois langues Romanes n'ont conservé que le nom de Caballus diversifié en Cattalo et Cheval, auxquelles nous pouvons ajouter Irland. Capput.

R Comme on prononce Cauval et que je ne l'avois pas trouvé en son rang, je m'étois d'abord imaginé que D. S. l'avoit omis, et puisqu'il reconnoît que le S. M. a eu raison d'Ecrire Cauval, que ne l'ecrisoit-il aussi de même? il s'excuse sur ce que les autres dict. portent Caval; cependant je vois que le S. G. qui se plaint ordinairement à bigarrer les mêmes mots de mille manières, n'a point varié sur celui-ci, puisqu'il n'a mis sur Chameau que Cauval, pl. Cauvaled. au surplus j'acquiesce au jugement que D. S. porte d'Equus, Cheval, quasi aquæ, parce qu'il a le dos uni; Et pour opposition le Chameau, qui a le dos courbe et porté à du. S'appelle Cam-wall (que nous prononçons et que nous devrions écrire Cauwall) C'est de ce composé Cam-wall, qui signifie excessivement courbe, ou excessivement porté qu'on a fait par adoucissement Cam-wall, Camall, Cauwall, et de là sont venus le G. et le Lat. Camelus, Caballus, et le fr. Chameau, Cheval et Cavale; comme je l'ai amplement expliqué au mot Cam, qui est l'origine du tout. il paroît que D. S. étoit déjà sur la voie de cette origine, puisqu'il reconnoissoit que Cauval étoit pour Cauval, mais au lieu de remonter à la source dont il tenoit déjà de fil dans le Celtique Cam, il s'en est écarté pour Couriou après l'hébr. Gamal, dont nous n'avions que faire ici je ne sais si la a été plus heureux dans l'Explication qu'il nous donne du Caur farch du livre de Landaff, cité par Davies. La remarque qu'il fait que ce livre est presque toujours conforme à notre Breton est souvent juste, mais elle n'étoit pas applicable à ce mot, puisque nous

ne nous servons pas de ce mot, et que nous en avons un tout différent pour exprimer le nom de cet animal; et de plus je soupçonne fort que Cawr farch ne signifie pas Cheval-géant, ni grand cheval comme il la traduit, je convient bien que farch est pour March, parce que L' M. se change souvent en f au en Y, ensorte que Si nous avions fait usage du même composé nous aurions dit Cawr-yarch, ou Gawryarch, mais je crois qu'il a mal rendu Cawr par Géant ou Grand. Dans le dialecte de Dariel, il auroit dit Mawr (chez nous Meur) pour exprimer Grand, mais je m'imagine que Cawr est là pour Chèvre, Cawr farch, Cheval-Chèvre, par la même raison que nous l'avons nommée Cam-wall ou Can-wall, C'est à dire, parce que le Chameau au lieu d'avoir le dos uni comme le Cheval, a le dos courbe comme la Chèvre; c'est donc Cheval ou bête de somme à dos de Chèvre ainsi La conclusion que tire D. I. dans sa troisième remarque porte également à faux, lorsqu'il prétend que l'oral ne marque qu'un Cheval d'une hauteur telle j'ai déjà démontré qu'il signifie excessivement courbe ou excessivement portu, ce qui convient au Chameau au surplus je tombe d'accord, comme je l'ai déjà remarqué sur Cam, que Canwall, ou Camwall, Caundos, Kaballus, Camelus, Caballus, Cheval, Cavale et Chameau sont originièrement le même mot, mais il est évident que les latins les fr qui nous l'ont emprunté sans en comprendre le sens, ont eu très grand tort de l'appliquer au Cheval auquel il ne convenoit pas, au lieu de la Reserves Seulement pour le Chameau auquel il convenoit très bien Si l'on veut en avoir davantage il n'y a qu'à recourir à Cam, où j'ai développé toutes les preuves de l'Ethyologie de Canwall il est inutile de les répéter ici cet article n'est peut-être que trop long après tout le détail où je suis entré dans l'autre, le je prends congé des Chameaux de peu quin Critique impatient ne fasse L'application de ce Verset: Multitudo Camelorum operier te, ou plus exactement, suivant le texte, inundatio Camelorum operier te
isaïe, Cap. 60. v. 6.

CAVAN, Chouette, oiseau nocturne pl. Cavanet. Le s. l. M. l'a mis ainsi; et il est encore en usage, du moins en Cornouaille comme La Chouette est une espèce de Chat-huant, Cavan peut être le même que Caouen ou Cauan: il suffit d'écrire Cauan: c'est d'ici qu'est venu Casannus dans la basse-latitude.

Comme La Chouette ou Chereche Et le Chat-huant ou le hibou sont des oiseaux qui ont beaucoup d'affinités entre eux puisque les uns et les autres passent la journée dans des creux d'arbres, des cavernes et des trous de murailles; que les uns et les autres ne paraissent guères que la nuit; que les uns et les autres ne vivent que de rapines et sont les ennemis mortels des petits oiseaux et des souris, qu'ils croquent fort bien quand ils peuvent ~~Se~~ se laisser, je ne suis pas étonné qu'on leur ait donné des noms aussi approchants que Cavan et Cauenn, ou plutôt je croirais assez comme D. S. que c'est originellement le même nom, que je crois être Cauenn, Et que j'explique au mot Caouen, où j'ai proposé quelques Ethymologies différentes de celles de D. S. on trouve aussi des mêmes noms chez Le s. G. qui met Cavan, Cauenn, scim-Cauennet, mais ce qui cause un peu d'embarras, c'est qu'il donne encore le même nom, non seulement au Chat-huant ou hibou, à la chouette et à la frésie qui sont tous à la vérité des oiseaux nocturnes qui ont le même naturel, et qui sont peut-être du même genre, mais encore à une espèce de Corneille ou de Corbeau gris, qui n'est pas un oiseau nocturne, et qui n'est pas par conséquent du même genre: il paroît que d'autres auteurs ont aussi confondu quelquefois ces différents oiseaux.

4. Bran-louer ci-devant Et frao ci-après.

CAVAN. 4. Cavan ci-après. p. 21.
CAVASEZ, Séant, comme quand nous disons qu'une personne est en son séant, la posture d'un homme assis sur son lit. c'est du dialecte Vennet. ailleurs on prononce Kefaser Et Kefaser: Et c'est un composé de la préposition Kef pour

Kem, en lat. cum, et d'Asceri, Asseoir, qui vient d'assidere
Latin dasies écrit Concessus, Cy feistad &c.

R D. S. n'a pas ce Semble parfaitement connu ni défini ce mot, qu'il a cependant bien traduit par Séant, mais il eut du Remarques qu'il étoit composé de la préposition Go ou Gw, en lat. Sub, Et de Aser, Assiette, d'où vient Asera, Asseoir. Et S. Asseoir, qui n'est pas son origine du lat. quoiqu'en dise ici D. S. qui consient ailleurs qu'il pourroit bien être Celte. Mes remarques sur ce verbe. Notre Gwaser répond donc au Latin Subsidens, de Subsidere, Subsideo, Et à autant de rapport au verbe Coara diminuer, consommer qu'il y en a en lat. entre Subsidere, Subsideo, Etre assis au bas, au fond, au dessous Et Subsidere, Subsideo, S'abaisser, s'affaisser, aller au fond. En effet nous disons, en parlant d'un homme, Ex ma en he Gwaser il est en Son Séant, mais comme Ce G. initial est une lettre mute, nous disons en parlant d'une femme, Ex ma en he Chwaser, elle est en son Séant, Et Chomint en ho Cwaser, demeurer dans votre Séant, ce qui confirme la remarque qu'on a déjà si souvent faite, que la manière de prononcer un mot dont l'initial est mute dépend de sa position. Je aussi remarqué que Gwaser, que l'on prononce quelquefois Cwaser, comme on vient de le voir, a grand rapport à Coara, consommer, diminuer, mais on peut ajouter qu'il en a également à Coera ou Couera, tomber, Choisir, S'affaisser. V. ces mots, que je crois tous formés de la même racine.

CAVAT, Singulier, Cavailler, est ce que nous appelons vulgairement en fr. Trouvailler, une chose trouvée, heureuse rencontre de quelque bonne chose ou l'en Servir Corawailler pour dire un petit Repas que l'on trouve, lorsque l'on en a

grand besoin. C'est parce qu'on se contente de ce qui s'y trouve sans grands préparatifs. Cavaat est formé d'une partie de Cavaout, et prouve que Celui-ci est Composé de Cava et de Bout. Voyer ci-devant Cavaout.

R Cavaat, qui est un dérivé direct de Cava, signifie proprement Trouvailler, Rencontre, Accident, Evenement. C'est le même que D. S. a écrit Cahvat, et qui se prend toujours en mauvaise part, pour marquer une mauvaise rencontre, un accident triste ou fâcheux, un événement désagréable. Son pl. est Cavaouz; mais on en fait un second Singul. Cavaadenn, que l'on prend toujours en bonne part, pour marquer une bonne rencontre, une bonne trouvailler, un heureux Evenement, Son pl. Est Cavaadennou. Cava est donc La Racine de Cavaat, Cavaadenn, Cava et Cavaout, Comme Trou est La Racine de Trouer, Trouver et Trouvailler et Cavaout, que D. S. écrit Cidévant Cavaout, n'est pas composé, comme il le dit des deux verbes Cava et Bout, mais du nom primitif Cava et du verbe auxiliaire Boutoù CAUDET et Cavedet, Accomplissement de Souhait, désir Satisfait. Les anciens l'écrivoient et apparemment prononçoient Coudet. En Léon on le dit du Contentement du Goût: et on le prononce aussi Coudet ainsi l'anc. Coudet est un mets de panais bien préparés et agréable au goût. Ce mot est un Second participe de Cava, Cavet, Cavedi, Cavedet, Et Caudet, trouve ce qui est recherché, ce que l'on souhaite posséder.

je ne sais si D. S. a bien rencontré à l'Egard de ce mot. je Connais qu'en Léon on fait un certain ^{regal} composé de l'ard et de panais arrangeés par fils ou par couches successives, mais j'ai toujours entendu nommer ce Regal l'anc. Gouder et ce Gouder a assez de rapport à Gouader dont j'ai parlé plus haut sur Cavader, où

j'ai fait voir que ce mot signifiait S'ant, assis au dessous ou au fond; et ici il s'agit d'un mets qui se prépare en arrangeant tour à tour plusieurs assises de l'Anais et de Lard dans une marmite de manière que l'une couche se trouve assise sous l'autre et on fait cuire le tout ensemble pendant un temps considérable, mais je n'en sais pas davantage, et je n'ai jamais mangé de rgal rante, pour nos Campagnards, dont l'estomach digère mieux que le nien.

CAVELL. Berceau, Grand panier qui sert de Berceau ou de lit aux petits enfants. Cavel le secret, petit réservoir à poisson en forme de Coffre ou de Bateau couvert, un petit Bateau ou Chalon de Pêcheur. Daries met Cassel, Sporta, Corbis, Cuna. Sic Armor. Cassel pygotta, Nassa, Sic Armor. Ce n'est ici je crois qu'un dérivé de Cass, que daries explique ainsi: Cass, fascia, pl. Cassia, incunabula. Remarquer la même Conformité entre Cavel et Cava explique cependant, qu'entre le Lat. Mannus, et l'autre mot breton Manna, d'où vient notre Mannequin.

Cavel ou Cassel est un Berceau, ou un grand panier qui sert de lit aux petits enfants; un panier pour prendre du poisson et une nacelle percée à jour pour pouvoir y conserver le poisson en vie. Je crois bien que Cassel est un dérivé de Cass, Creux, concave, comme le sont tous les Berceaux, Paniers et nacelles dont il est question dans cet article. Le 1^{er} est Cavel ou au reste je ne saache pas que Cass soit usité dans ce pays au sens de fascia, qui a aussi quelque rapport à fascetus. V. Lesc. CAUG. Augant alias du R. G. abbr. Cynis. V. Cougnant. V. Geug. CAUT, Caot, monosyllabe. Et Cat, Colle de farine et aussi une sorte de bouillie. Cette seconde signification est la propre et la seule véritable quand nos villageois veulent coller quelque chose, ils prennent de leur bouillie-Cauta, Coller. Vernet.

210. Caut groel, Bouillie ou Coulis de Gruau.

Voyer la Remarque qui suit la Cauter.

CAUTER, Chaudiere, Chauderon: Davies écrit Callos et Callawr, Cacabus, Caldarium, Athenum: Ce nom est formé comme le précédent, et vient immédiatement du Latin Caldarium. Callov est de même origine.

R. Caut s'écrit et se prononce de différentes manières suivant la diversité des dialectes. D. S. dit qu'il est monosyllabe ce qui est vrai en Proverbes, où on le prononce Caut, mais en Léon il est dissyllabe et on le prononce Caot. C'est de la Bouillie non fermentée ni filtrée, à la différence de la bouillie d'avoine, que l'on fait ordinairement fermenter et qu'on passe ensuite au travers d'un tamis de crin: c'est pour cette raison qu'on l'appelle god, ou loup Sizlet, Bouillie passée; mais toutes les fois qu'on omet cette préparation et qu'on se sert immédiatement de la farine, on l'appelle communément Caut; et comme c'est en effet de cette bouillie non fermentée dont on se sert pour faire de la Colle ou en guise de Colle, soit pour Collez des images, comme le dit D. S. soit pour Collez les tides de, ou en tire le dérivé Canta ou Cotta, Collez, et le dérivé Diganta ou Digotta. Décoller, ôter la surabondance de Colle, Amidon ou Empois qui se trouve dans le linge.

Le mot Cauter, Caster ou Coter, Chaudiere, Chaudron, paroit être en effet de même composition que Caot, ce qui fait présumer à D. S. qu'ils viennent du Lat. mais il faut Remarquer que Caut est un mot très simple qui exprime un sens très simple et fort en usage de toute antiquité chez les paysans, d'où l'on peut inférer que ce nom est très ancien lui-même, quelque ressemblance qu'il puisse avoir d'ailleurs avec d'autres mots lat. ou grecs. De Caut ou

Cast, Bouillie on a pu faire Cauter ou Caotter pour désigner le vase dans lequel on la cuisoit, et dans la suite on aura appliquée le même nom à tout autre vase à peu près de la même forme et servant également à préparer les aliments. Le pl. de Cauter, Coter ou Caotter est Cauterou, Cotterou ou Caotterou. Le S. G. écrit aussi sur Chaudiere, Cauter, pl. Cauterou il met encore le même nom sur Cautière. En effet, quoique ce nom exprime des choses si disparates, ils peuvent bien avoir la même origine. Le Herbe Scante que l'on verrà cibapies, et qui signifie Edraudes, paraît formé de la préposition Et et de Caut, parceque, devant ce qui se mange, il n'y a rien de si brûlant que la bouillie avalée trop chaude. Elle fait la même impression sur les membranes de l'Estomach que l'application des Caustiques sur la peau pour faire ce qu'on appelle un Cautère, en sorte que la similitude de ces noms ne paroît plus si étrange. Lorsque leurs rapports sont connus.

A.D.
Et
R.

CAVARN, Cavargn, comme le prononcent quelques-uns, ou plutôt Cavern, Caserne, Autre: D. S. n'a pas fait mention de ce mot, qu'il aura jugé apparemment être le fr. Caserne ou le lat. Caserna, mais s'il l'avoit examiné d'une manière attentive et sans prétention, il en auroit jugé tout autrement, et auroit reconnu sans peine que Cavern est composé de Cast, Creux, Trou, Case ou Caillé et de Bern, Monceau, Mont, Montagne: le B de Bern se changeant en V. S'est confondu avec le M de Cast, et D. S. lui-même au mot Bern me fournit de quoi justifier ce changement et la signification de Bern, puisqu'en tire avec raison le nom des Auvergnats, Arverni qui habitaient un pays de Montagnes. Cavern est donc Caillé

212

v. Crâo
ou
Craou-

De montagne ou Montagne Concave, qui a une ou plusieurs Cavités. Cavern est donc un nom Celte, dont le pl. Es. Cavernou ou Caverneou, et bien loin qu'il vienne du lat. ou du fr. on est obligé d'avouer que c'est précisément le Contraire. Dans la Suite le nom de Caverne a été donné par extension à toutes sortes de Cavités Grottes ou Antres, soit qu'as les rencontrât dans la terre ou dans les montagnes auxquelles le nom de Caverne appartenoit plus particulièrement.

*intremière unde penitusque extorta bellus
italia, curvisque immixtū itua cavernis
Virg. Aeneid. l. 3. propositus*

L'air agité dans les Cavernes ou dans le creux des Rochers, et même dans des cavités artificielles répercute les Sons ou forme ce qu'on appelle Echo. Mot que les gr. Les Lat. Et les fr. ont emprunté du Celte, puisqu'il est composé de la préposition En dans, et de Law, Cave, Creux, Cavité, &c. c'est donc dans le Creux, dans La cavité. C'est une chose que personne n'ignore; cependant S'il étoit besoin de justifier ceci par quelque autorité, je me contenterai de l'observation de Servius. Sur les vers précédents, Echo enim in concavis est locis. Les Bretons se servent encore d'un autre mot pour exprimer la même chose, c'est L'clerc ou heclerc, le premier signifie en écoute ou aux écoutes, le second signifie Retentissant ou qui s'entend facilement. V. Clerc et Heclerc. Remarquez encore que Echo, qui est la même chose que L-carr, fait au génitif Lchus, qui est la même chose que L-carr, en Cachette; parce que l'endroit où provient le son est invisible et caché.

interea toto clamanti littore, Theseu,

Reddebat nomen concava Saxa tuum:

Et quoties ego te, toties locus ipse vocabat.

Ovid. heroid. Epist. 10. Ariadne Theseo. p. 35.

CAWE T, participe du verbe Cawa, Caver, Excaver, Creuser,
Et du verbe Cawout, Trouver, Avoir, mais comme on ne
Le sert que des Verbes Cawa, au lieu duquel on emploie
Kewier. Le participe Cawet ne sert presque jamais que
pour exprimer Le franc Trouve, Et suivant l'usage de Gaires, chases
Léon nous le prononçons Cawet, comme S'il y avoit abandonnées
qu'un Simple t. Ce même Cawet signifiant troué, Creuse, que d'autres
Est aussi de nom que nous donnons à une cage, alors trouvent.
M. le Brigant.

CAWL, Chou, herbe, Sing. Cawlen, un Seul Chou, soupen
cawl, Soupe de Chou. Dasiel met Cawl, Pulmentum, jus.
• Sic Armor. item Caulis, Brassica, olius. Armor. Cawlen,
Gr. xavlos. nos Bretons n'attribuent à leur Cawl que la
Signification de Choux; mais de plusieurs espèces: par
exemple Cawl malva, mauve; Cawl. Arronç, Arole, en
haute Bretagne Aroche; Cawl-herodes, en haute Bretagne,
Choux d'herodes, La même que Arronç, et autres. Il y a
quelque apparence que ce dernier est pour Ar Ronç, Le
Chevalier Ronç a dû être en usage pour désigner un
cheval, puisque Ronçet ou Ronceet, qui en est le plus fort
à March, Cheval je m'en tiens à l'origine Gr. xavlos,
n'ayant rien de meilleur.

R Puisque D. S. n'a rien de meilleur à nous présenter, je trouve
beaucoup plus simple et plus naturel de tirer de Gr. de Nat. D. S. Perron, 111
des mots latins &c. Et le gr. du Celte Cawl, qui s'est aussi conservé chez les Etat pour d'Alzeygau.
Allemands qui disent Kohl, et les Holland qui disent Kool. Corresp. origine Gaul.
Cawl se dit du Chou en général, qui a aussi son pl. Cawlliou. p. 70. et 96.

Et du Sing. Cawenn, un seul Chou se tire encore un autre pl. Caulennou, lorsqu'on ne parle que de quelques Choux ou de certains Choux. On compte différentes espèces de Choux, mais nos paysans n'en cultivent guères que deux ou trois Espèces; Savoir des Choux-pommes et des Choux-milans pour leur usage et une grande quantité de Choux communs, qu'ils appellent Cawl-stlech, dont on nourrit les vaches quand le pâturage manque, mais ils donnent encore Le nom de Cawl à plusieurs plantes différentes du Chou. D. P. a observé qu'ils appellent la Maute, Cawl-mates; L'Arroche, Arong, ou Cawlarrone, et le fr. Arroches peut bien être tiré du Breton qui signifie Chou-de-cheval. Ils disent encore Cawl Garw, qui signifie Chou-âpre ou Rude, pour de la Bourrache; Cawl-pouer, Porreaux; Et suivant Le P. G. on donne aussi à la Coulterie noire le nom de Cawl du, qui signifie Chou noir. Le Chou-croût, mets si usité chez les allemands, n'est que du Chou préparé auquel on a donné, par la fermentation, un goût acrétoix. Les anciens attribuaient aux Choux les plus grandes propriétés. Caton en faisait un grand cas; et toute La médecine des Romains pendant près de six cents ans consista dans le fréquent usage des Choux. V. Colen.

CAWOUT, Trouver, avoir, Rencontrer, Lat. inventare ce verbe est composé de la Racine Caw, un Trou, un Creux, une Cavité et de l'auxiliaire Bout, Avoir. Il est aisément voiri son analogie avec Cawa, Caver, Creuser, &c. qui a la même Racine; Et on retrouve aussi en fr. la même analogie entre Trouver et Trouver qui viennent également de Trou au Surplus comme D. P. l'a écrit ci-devant Cestout, j'y ai fait des remarques plus détaillées. V.y.

CAWR ou Gavr, Chèvre, en lat. Capra. D. J. l'Ecrit ci-après
Gavr. 4. q. 4. aussi Cawal. Sur lequel il cite Le Cawr farch
de Davies, tiré du Livre de Sandaff.

Ad
Et
R.
CAWS, Cause, occasion, raison, excuse, prétexte, procès. Berg
Causis, être cause, Causer, occasionner; Caus, propos, Conte, sujet
d'entretien; Causcal, Causeur, parleur, Babiller, S'entretenu-
er avec quelqu'un. D. J. ne parlait pas de ce mot, mais de s. q.
Sur Cause met aussi Caus, pl. Causiou; Causur, Causcal,
Causerez; au reste je ne déciderai point. Si Caus est
ancien brevet ou s'il est venu d'ailleurs, je laisse à d'autres
le soin de Rechercher son origine.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Virg. Georg. lib. 2. p. 256.

CAZ, Chat, Animal tant sauvage que domestique.
pl. Kirier. Cares, Chate. Davies écrit Cath, Catus, felis. Armor.
Caz. Gr. Karlus. Les island. prononcent Cat, comme nos
Picards: et c'est peut-être l'ancien mot latinisé Catus. Ce
nom de bête connu dans presque toutes les langues de l'Europe,
même des Gr. modernes, doit être de la première antiquité.
Catus en latin s'dit d'un homme adroit et rusé: et nos
Bret. disent d'un tel personnage: Ben-caz ar va, il fait
le chat, il imite le chat. on voit que Ben, Peter, mis devant
le nom d'un animal, en marque l'Espece, aussibien que
l'individu. Chat-mite. Semble venir de Cata-mitus, qui fait
la douceur pour tromper. Mit et Mite en fr. Sont
Chat et chate. Le Cata-mitus des Saty a quelque rapport.
Nos mitaines viennent des peaux de mites. Notre Chagrin
peut aussi venir de la peau du Chat de mer qui a la peau
si rude, qu'elle sert de Rape aux menuisiers et Sculpteurs
en bois pour Rape et polir Leurs ouvrages. Il seroit
mieux écrit Chat grain.

A Car, masculin, Chat; Carez fém. Kizzier, pl. masculin,
 Carez et pl. fémin. Carez, diminutif masc. Chatton, petit Chat;
 Carezic, petite Chatte. pl. masc. Kizzierigou, pl. féminin
 Carezedigou. Composé Targaz, Chat mâle entier, pl.
 Targhizzier. Par est la pour Tarw, Taureau et mâle,
 quand on parle du Chat sauvage, on ajoute le mot
 Ewer qui signifie la même chose. Le Chat es un animal
 adroit, veste, souple, agile, méfiant, indocile et perside.
 il n'a d'instinct que pour la destruction des Rats et des
 Souris, qu'il guette avec beaucoup de patience ce petit mérite
 et notre avantage particulier lui ont attiré de la considération.
 Manuel du Naturaliste Le Chat voit mieux la nuit que le jour: il engendre dès la
 première année la femelle mer bas au bout de 56 jours.
 quivique cet animal ait la vie dure, il ne passe gueres 12 ou
 15 ans. La fourrure du Chat est la seule dépouille utile qu'on
 en tire. Il se trouve des personnes qui ont une aversion
 naturelle pour les Chats, et l'on dit que henri, Roi de France,
 ne pouvoit en voir un sans tomber en fablette d'autres au
 Contraires marquent beaucoup d'attachement pour ces Sortes
 d'animaux, et l'on raconte que le faux prophète Mahomet étant
 obligé d'aller au temple, aimait mieux couper la manche,
 qu'exciller son chat qui étoit endormi dessus. Les Egyptiens
 pousoient la folie au point de rendre les honneurs divins à
 cet animal. Les Chats ont fourni à nos poëtes fr. et entr'autres
 à Mad. Deshoulières et au bon La fontaine la matière de
 quelques jolies pièces. Je citerai quelques vers de ce dernier,
 parce qu'ils sont dans le genre descriptif.

Sans lui j'aurais fait connoissance
 Avec cet animal qui m'a semblé si doux.

Il est veloute comme nous,
 Marqué, longue queue, une humble contenance,
 un modeste regard, et pourtant l'œil luisant;

je le crois fort sympathisant
 avec messieurs les Rats: car il a des oreilles
 en figure aux nôtres pareilles. &c.

La fontaine A.C. fable 5, p. 125. 4. aussi la fable 18 du 2^e liv. p. 44.

Traité de
 l'opin. 32.
 p. 284.

